

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**  
**Université de Khemis-Miliana**  
**Faculté des Langues Etrangère**  
**Département de Français**



**Module : Introduction à la didactique**  
**Niveau : L3—Français**  
**Chargé du module : Dr. SOLTANI**  
**Année universitaire : 2025/2026**

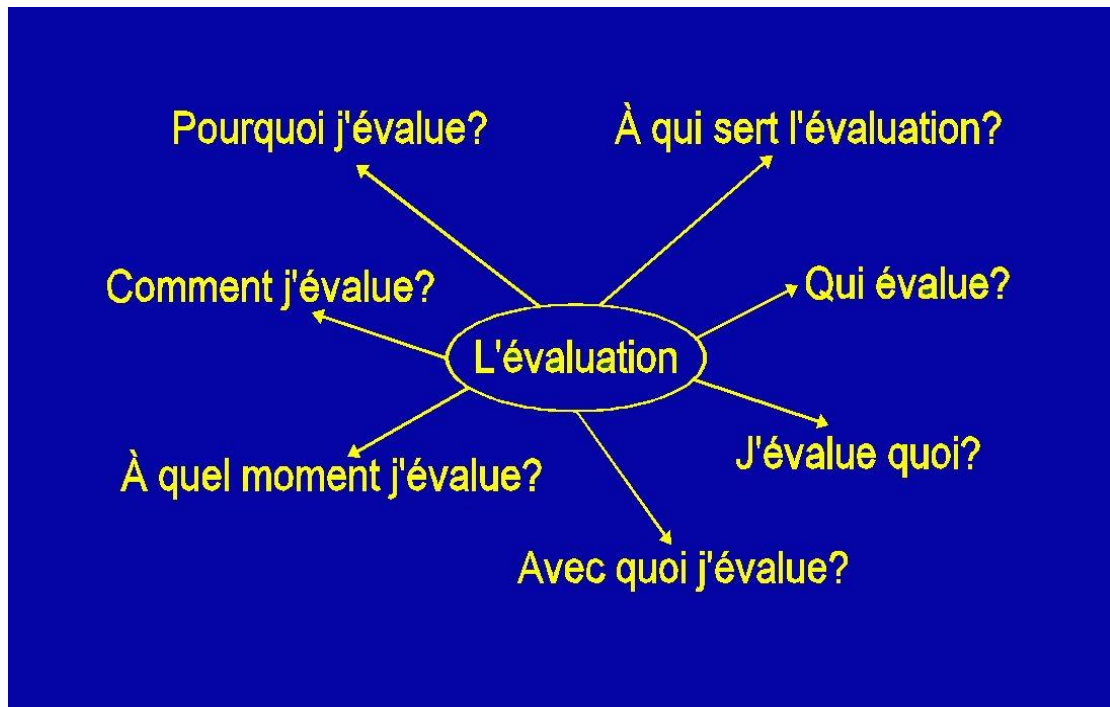
**Cours 8 : Initiation à l'évaluation en didactique du FLE**

**Introduction**

Il est communément admis que l'évaluation constitue une activité essentielle dans les pratiques de classe et dans le processus d'enseignement-apprentissage. Elle ne se réduit pas à une simple mesure des performances des élèves, mais s'inscrit dans une démarche structurée d'analyse et de régulation des apprentissages. Selon Charles Hadji (1997), « évaluer, c'est attribuer une valeur », ce qui implique un jugement fondé sur des critères explicites. L'évaluation regroupe ainsi un ensemble de méthodes, de techniques et de procédures visant à déterminer dans quelle mesure les objectifs pédagogiques sont atteints.

Elle permet de vérifier si le savoir enseigné est pertinent, s'il est dispensé conformément aux intentions didactiques et s'il produit des effets bénéfiques chez les apprenants. Philippe Perrenoud (1998) souligne d'ailleurs que l'évaluation joue un rôle central dans la régulation des apprentissages et dans l'amélioration des pratiques enseignantes. Dès lors, il devient nécessaire de s'interroger sur ses finalités, ses formes et ses enjeux :

- Qu'évalue-t-on réellement ?
- Comment évaluer de manière juste et formative ?
- Et en quoi l'évaluation contribue-t-elle à la réussite des élèves ?



**Figure 1 : Schéma représentant un ensemble de questions sur l'évaluation**

### **1-Définition de l'évaluation**

Selon Charles Hadji, « *Évaluer, c'est porter un jugement de valeur, à partir d'un outil de mesure, dans le but de prendre une décision* » (Hadji, 1990, p. 17). Cette définition montre que l'évaluation ne se limite pas à une simple notation ou à un calcul de moyenne. Elle suppose d'abord la collecte d'informations à l'aide d'un instrument (test, grille d'observation, devoir, entretien), puis l'interprétation de ces résultats à la lumière de critères définis. Le jugement porté n'est donc pas arbitraire : il s'appuie sur des données mesurables et vise une finalité précise, à savoir la prise de décision pédagogique (remédiation, progression, orientation, certification).

Hadji précise également : « *Évaluer, c'est mettre en relation des éléments issus d'un observable (ou référé) et un référent pour produire de l'information éclairante sur l'observable, afin de prendre des décisions* » (1990, p. 17). Cette seconde définition introduit une distinction essentielle entre le **référé** (ce qui est observé, par exemple la performance d'un élève) et le **référent** (les critères ou les objectifs attendus). L'évaluation consiste alors à comparer la production réelle de l'élève aux attentes préalablement fixées. Elle devient ainsi un processus structuré d'analyse permettant d'éclairer l'action pédagogique.

En ce sens, l'évaluation est une activité régulatrice : elle aide l'enseignant à ajuster son enseignement et l'élève à comprendre ses progrès et ses difficultés. Elle ne doit donc

pas être perçue uniquement comme un instrument de sanction, mais comme un outil d'aide à la décision et d'amélioration continue du processus d'apprentissage.

## **2-Les moments d'évaluation**

Chaque type d'évaluation est lié à un moment prépondérant, nous pouvons distinguer trois moments essentiels à savoir :

**a. Au début de l'apprentissage :** il s'agit généralement d'une évaluation diagnostique qui a pour objectif de repérer les points forts et les points faibles des apprenants.

**b. Au cours de l'apprentissage :** c'est une évaluation qui intervient durant les activités et les apprentissages comme l'évaluation formative.

**c. A la fin de l'apprentissage :** c'est l'évaluation qui se fait vers la fin d'une séquence d'apprentissage ou d'une activité.

## **3-Les types d'évaluation**

Il y a plusieurs types d'évaluation, nous pouvons citer, entre autres, les suivants :

### **3-1-L'évaluation diagnostique**

Elle a pour objectif principal de permettre aux enseignants d'observer les compétences et d'apprécier les réussites, ainsi que les difficultés éventuelles des apprenants, considérés individuellement, à un moment précis de leur apprentissage. Elle leur fournit ainsi des repères pédagogiques pour organiser la suite des apprentissages.

### **3-2-L'évaluation pronostique**

L'objectif de cette forme d'évaluation est de prévoir la réussite d'un apprenant dans une formation. Elle peut prendre place soit en début de formation, où l'enseignant se propose d'estimer les chances de réussite d'un apprenant, soit en fin de formation, le problème étant alors de pronostiquer les chances de réussite d'un apprenant dans des formations ultérieures.

### **3-3-L'évaluation formative**

Il s'agit d'une évaluation entièrement intégrée à l'apprentissage, elle intervient avant, pendant et après le cursus de formation. Centrée sur l'élève, elle mesure ses résultats en fonction d'objectifs opérationnels. Elle indique également à l'enseignant comment se déroule son programme pédagogique et quels sont les obstacles auxquels il se heurte.

### **3-4-L'évaluation sommative**

L'évaluation est dite sommative lorsqu'elle s'effectue en fin d'apprentissage ; elle permet d'estimer les connaissances acquises de l'apprenant, d'en faire un inventaire. Elle peut permettre également de prendre une décision d'orientation ou de sélection en

fonction des acquis, mais aussi de situer les apprenants d'un groupe par rapport aux autres.

### **3-5-L'auto – évaluation**

L'apprenant fait le point sur ses connaissances en langues ; il s'évalue lui-même sans l'intervention d'un tiers. Il gère ainsi lui-même son propre apprentissage.

Ce type d'évaluation s'adapte parfaitement aux formations en langue en ligne, en autonomie, et est utilisable en général tout au long de la vie.

### **3-6-L'évaluation certificative :**

Elle consiste à délivrer un certificat institutionnel à la suite d'une action menée et considérée comme achevée, réussie. L'évaluation certificative a donc pour **objectif la délivrance d'un diplôme après l'action de formation.**

**Exemple : Baccalauréat , BEM, DALF , TCF**

### **Remarque :**

Le didacticien spécialiste dans la problématique de l'évaluation Charles Hadji, ajoute deux autres catégories d'évaluation (Hadji, 1999 : 77)

#### **a-Evaluation crétiérée**

Il s'agit d'une évaluation qui apprécie un comportement en le situant par rapport à une cible (le critère qui correspond à l'objectif à atteindre) ».

#### **b. Evaluation normative**

C'est une évaluation qui situe les individus les uns par rapport aux autres, en fonction des scores obtenus par les membres d'un groupe de référence. Dans l'évaluation scolaire courante, la norme de référence est bien souvent constituée par les performances moyennes du groupe classe.

### **4-Les fonctions de l'évaluation**

#### **a-La fonction sociale**

C'est une fonction qui s'attache à situer les productions de l'élève par rapport à un collectif plus élargi : classe, établissement, territoire, nation voire plus. Elle consiste à l'insérer dans sa vie professionnelle future.

#### **b. La fonction pédagogique**

Elle informe l'enseignant du seuil d'atteinte des connaissances de l'apprenant, elle s'intéresse beaucoup plus à ses résultats et essaie de comprendre les difficultés qui entravent l'action pédagogique et essayer de trouver des solutions, en apportant des régulations dans le but de l'orienter et d'améliorer l'acquisition de son savoir.

## **5.L'évaluation en contexte éducatif : enjeux et régulation des apprentissages**

L'évaluation en contexte éducatif constitue une composante centrale du processus d'enseignement-apprentissage. Elle ne se limite pas à mesurer les performances des élèves, mais participe activement à la construction, à l'orientation et à l'amélioration des apprentissages. Comme le souligne Charles Hadji, « évaluer, c'est porter un jugement en vue de prendre une décision » (Hadji, 1990). L'évaluation engage donc une responsabilité pédagogique et institutionnelle, puisqu'elle influence les parcours scolaires et les pratiques d'enseignement.

### **5.1. Les enjeux de l'évaluation**

Les enjeux de l'évaluation sont multiples et concernent à la fois l'élève, l'enseignant et l'institution scolaire.

#### **5.1.1. Enjeux pédagogiques**

L'évaluation permet de vérifier l'atteinte des objectifs d'apprentissage et d'identifier les difficultés rencontrées par les élèves. Elle fournit des informations essentielles pour ajuster les méthodes d'enseignement. Selon Philippe Perrenoud (1998), l'évaluation devrait avant tout servir à « réguler les apprentissages » plutôt qu'à classer les élèves.

#### **5.1.2. Enjeux sociaux**

L'évaluation joue également une fonction de certification et d'orientation. Elle contribue à situer l'élève par rapport à un groupe et peut conditionner l'accès à certains parcours scolaires ou professionnels.

#### **5.1.3. Enjeux éthiques**

L'équité, la transparence et la justice constituent des principes fondamentaux de toute pratique évaluative. Une évaluation mal conçue peut engendrer inégalités et démotivation.

### **5.2. L'évaluation comme outil de régulation des apprentissages**

L'évaluation ne doit pas être perçue uniquement comme un instrument de contrôle, mais comme un levier de régulation. Elle permet :

- D'ajuster les stratégies pédagogiques
- De différencier l'enseignement
- De renforcer la motivation des élèves
- D'améliorer la qualité des apprentissages

Pour Philippe Perrenoud (1998), l'évaluation formative constitue un outil essentiel pour soutenir la progression des élèves et réduire les inégalités scolaires.

En somme, L'évaluation en contexte éducatif revêt donc une dimension stratégique. Elle répond à des enjeux pédagogiques, sociaux et éthiques, mobilise diverses modalités et joue un rôle clé dans la régulation des apprentissages. Lorsqu'elle est pensée, planifiée et mise en œuvre avec rigueur, elle devient un véritable instrument d'amélioration continue du processus éducatif.

### **Conclusion**

En guise de conclusion, il apparaît que l'évaluation constitue un élément fondamental du trio indissociable **enseignement–apprentissage–évaluation**. Elle ne peut être envisagée comme une activité marginale ou ponctuelle, mais comme une composante intégrée et structurante du processus éducatif. L'évaluation contribue directement à l'amélioration des apprentissages en fournissant des informations utiles à la régulation pédagogique et à l'ajustement des pratiques enseignantes.

Comme le souligne Philippe Perrenoud (1998), l'évaluation doit servir à « *réguler les apprentissages* » et non uniquement à sanctionner les performances. Pour avoir un impact réel, elle doit être régulière, continue et impliquer activement l'élève dans une démarche réflexive sur ses propres progrès. À l'instar de l'enseignement, l'évaluation nécessite une planification rigoureuse, fondée sur des critères explicites et des objectifs clairement définis. Elle doit également être équitable et transparente afin de garantir une appréciation juste des performances des apprenants. Ainsi conçue, l'évaluation devient un levier essentiel pour favoriser la réussite et le développement des compétences.

### **Références bibliographiques**

- 1-Berger, M-J. (1994, Construire la réussite, l'évaluation comme outil d'intervention. Ed : la chenille.
- 2-Delorme, Ch. (1987), Evaluation en question. Ed : ESF.
- 3-Hadji, C. (1992). *L'évaluation des actions éducatives*. Paris : PUF.
- 4-Hadji, C. (2012). *Faut-il avoir peur de l'évaluation ?* Bruxelles : De Boeck
- 5-Hadji, C (2017). Savoir mettre en œuvre une évaluation constructive. Dans A. Bentolila (dir.), *L'essentiel de la pédagogie* (p. 229-250). Paris : Nathan.
- 6-Hadji, C. (2018). *L'évaluation à l'école. Pour la réussite de tous les élèves*. Paris : Nathan.
- 7-Perrenoud, P. (1998). *L'évaluation des élèves : De la fabrication de l'excellence à la régulation des apprentissages*. Bruxelles : De Boeck.

8-Porcher, L., (1993), « Le Temps, l'éclectisme, l'évaluation » in Évaluation et certifications en langue étrangère/Le Français dans le monde, Numéro spécial, Août-Septembre 1993, pp. 186-191

9-Scallon, G. (2000) L'évaluation formative .Ed : de Boeck.

10-Tagliante, Ch. (2006, p.4), la classe de langue. Clé international. Paris .